

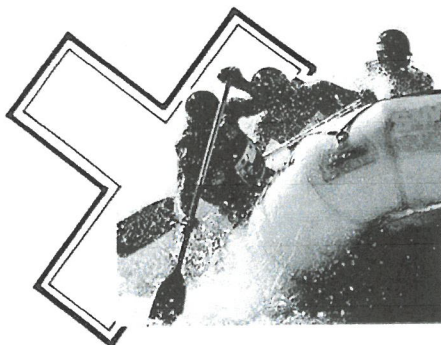
P-525

SWISS RAFTING FEDERATION

Fédération Suisse de Rafting
Schweizerischer Rafting Verband
Federazione Svizzera di Rafting
Federaziun Svizra da Rafting

member of the
World Rafting Federation WRF

rafting@swissraftingfederation.ch
www.swissraftingfederation.ch



Service du Conseil Municipal
22 AOÛT 2024

Traité par :

Madame Isabelle ROCH-PENTUCCI
Service du Conseil Municipal
44, rue de la Coulouvrenière
1204 GENEVE

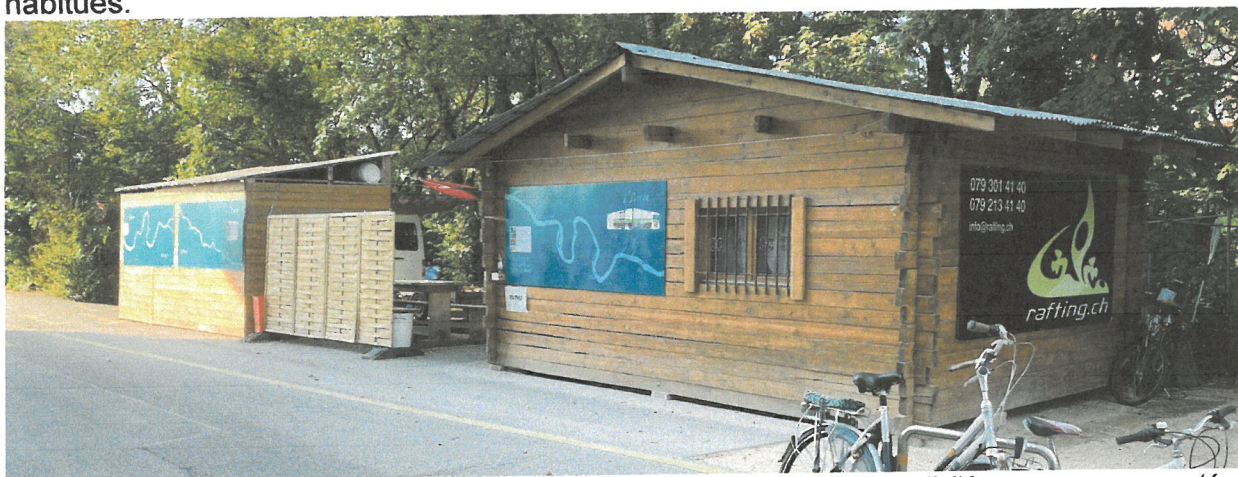
Genève, le 21 août 2024

PETITION « RAFTING » POUR LA CONSTRUCTION D'UN LIEU D'ACCUEIL DE LA POPULATION

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Genève est, de tous les Cantons suisses, le mieux doté en cours d'eaux navigables. De ce fait, le sport du RAFTING, totalement écologique et praticable à tout âge pourrait y être roi !

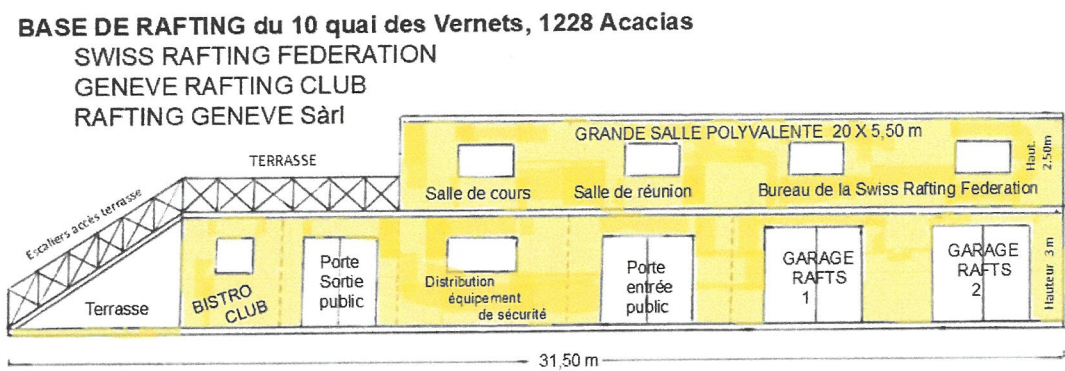
Ce n'est malheureusement plus le cas puisque notre petit chalet d'accueil du **10 quai des Vernets** n'a pas reçu l'autorisation de Madame Frédérique Perler, cheffe du DACM d'être remonté à l'emplacement qu'il occupait depuis plus de 20 ans et auquel les Genevois s'étaient habitués.



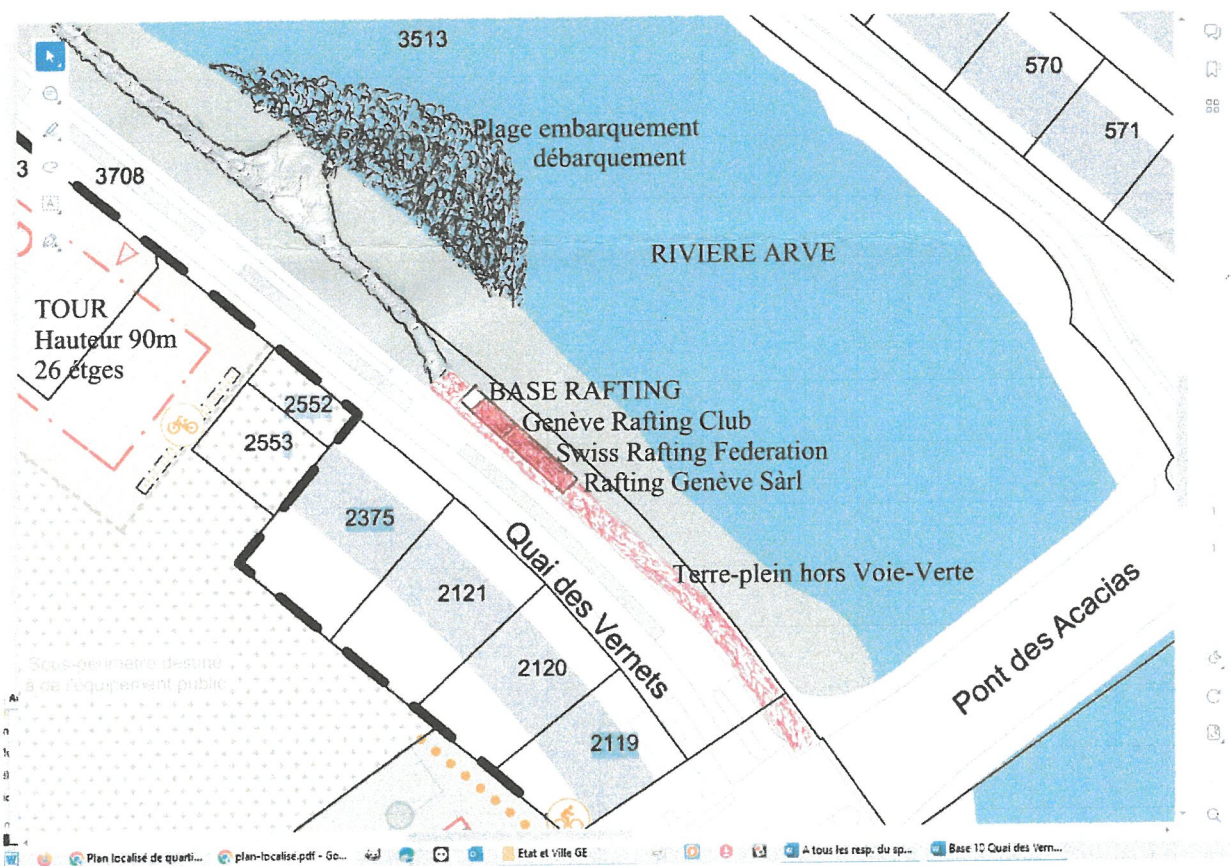
Notre chalet-vestiaire du 10 quai des Vernets, pourtant indispensable à notre activité ne sera pas remonté.

Il est vrai que cette installation fait tache par rapport aux aménagements sportifs grandioses dont Genève peut être fière.

De ce fait, nous lançons la **pétition** pour la construction d'un **lieu d'accueil moderne**, au même emplacement, dont Genève pourrait être fière.



Par rapport à la Voie-Verte actuellement en construction, cette base d'accueil ne serait pas un obstacle car située (comme actuellement) sur le terre-plein adjacent. Les chemins piétonniers du bord de l'Arve et de la Voie-Verte ne seraient pas non plus touchés.



**POUR GENEVE
 UNE BASE DE RAFTING MODERNE ET VIABLE !**

Cette base de rafting, indispensable à Genève, servira 3 fonctions et sera viable :

- a) Elle sera le siège de la SWISS RAFTING FEDERATION qui gère le rafting sur l'ensemble de la Suisse mais sans activité de rafting sur Genève.

- b) Le rafting associatif sur Genève sera assuré par le GENEVE RAFTING CLUB totalement au service de la population genevoise selon un horaire précis.
- c) Le rafting commercial sera géré par une société encore à constituer : le RAFTING GENEVE Sàrl dont les bénéfices serviront à payer les salaires des deux éducateurs guides professionnels de rafting engagés à la saison et à payer la location du bâtiment à la Ville de Genève.

Nous le répétons, cette construction au **10 quai des Vernets** est **indispensable à Genève**, à sa **population** et au développement du rafting, sport pour tous, jeunes et âgés, filles et garçon, en compétition ou sous forme de loisirs.

Merci de votre attention.

Pour la SWISS RAFTING FEDERATION
et le GENEVE RAFTING CLUB
Michel Weber
Président par intérim



Pour que ne s'éteignent pas tous ces sourires !!!
Sans base de rafting, pas de rafting possible !